

DÉROGATION MINEURE
N° DM 3003326496

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le **5 février 2024, à 19 h**, dans la salle du conseil, située au **13665, boulevard de Pierrefonds**, le conseil d'arrondissement statuera sur la demande de dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme pour l'immeuble suivant :

Étude	Lieu de dérogation
DM 3003326496	240, chemin de la Rive-Boisée

Permettre dans la zone H4-5-290, pour un bâtiment multifamilial isolé de 12 étages, lot 6 527 803:

- un garage privé hors-sol, desservant un usage faisant partie de la catégorie d'usages « Habitation multifamiliale (h3) », à une distance de 18,70 m de la limite latérale nord et à 26,99 m de la limite latérale sud du terrain alors que l'alinéa f de l'article 140.1 stipule une distance d'un mètre.

AVIS est également donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à ces demandes au cours de cette séance.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce seizième jour du mois de janvier de l'an 2024.

La secrétaire d'arrondissement substitut

Marie-Pier Cloutier

Marie-Pier Cloutier, chef de division

/ae